



COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise de Don

Ce mercredi 15 novembre 2023, Son Excellence Monsieur MINAMI Hiro, Ambassadeur du Japon en République Démocratique du Congo, a pris part à la cérémonie de remise officielle de don de riz octroyé dans le cadre du Programme d'Assistance Alimentaire du Japon pour l'année fiscale 2022 en faveur de la République Démocratique du Congo, en présence de Son Excellence Madame Judith SUMINWA TULUKA, Ministre d'Etat, Ministre du Plan.

La cérémonie a eu lieu dans un entrepôt situé à GAMBELA dans la Commune de KASA-VUBU, appartenant à un commerçant des produits alimentaires. Le choix du lieu de la cérémonie dénote non seulement de l'attention que les autorités congolaises et japonaises ont voulu faire montrer à l'égard de la population bénéficiaire qui fait face à l'insécurité alimentaire, mais aussi pour montrer que les sacs de riz « Don du Japon » sont disponibles à un prix social.

Signé en novembre 2022 pour un montant avoisinant 3.500.000 USD, ce don, dix-septième assistance japonaise du genre en République Démocratique du Congo, vise à fournir une aide alimentaire composée d'environ 4.757 tonnes de riz, afin non seulement d'accompagner les actions du gouvernement congolais à assurer la sécurité alimentaire et améliorer la situation nutritionnelle de sa population, mais aussi de promouvoir le développement économique et social de la République Démocratique du Congo dans le contexte économique actuel caractérisé par la crise découlant des conflits en Ukraine et dans le Proche-Orient.

Lors de son adresse, S.E.M. MINAMI a déclaré que la situation alimentaire en République Démocratique du Congo demeure encore très préoccupante du fait de la croissance démographique, du déficit des routes de desserte agricole et de la dépendance à la production agricole extérieure. Ainsi, à travers ce don, le Japon vient apporter son soutien à la population congolaise.

En outre, S.E.M. MINAMI a salué l'excellente gestion du Ministère du Plan dans le processus de monétisation issu de la vente de riz, tout en espérant que le fonds de contrepartie à constituer sera supérieur au montant minimum obligatoire à l'instar du Programme d'Assistance Alimentaire des années fiscales précédentes. Dans leur conclusion, les deux autorités ont émis le souhait que le fonds issu de la vente de ces 4.757 tonnes de riz serve à financer des projets visant l'amélioration du quotidien de la population congolaise, tout en renforçant l'amitié entre les deux pays.

Kinshasa, le 15 novembre 2023
Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo

Photos







